Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 12 (1914)

Artikel: Fouilles et réfections du Pro Aventico en 1912-1913
Autor: Cart, William
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-241387

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FOUILLES ET RÉFECTIONS DU PRO AVENTICO

en 1912-1913.

I. RÉFECTIONS.

En 1911 nous avions commencé les travaux de conservation absolument nécessaires pour arrêter la destruction complète de la partie occidentale du théâtre. Tout ce secteur, on le sait suffisamment maintenant, est dans un état déplorable : les murs — ou plutôt ce qui reste des murs — se dégradent toujours davantage, et les couloirs sont remplis de décombres ; les broussailles, les buissons ont tout envahi ; cette végétation poussant sur le champ de ruines donne à ces tristes restes un aspect assez romantique, mais l'œuvre de mort continue sans relâche, et il était urgent d'intervenir. Les premières opérations avaient eu pour but de nettoyer le couloir le plus septentrional et d'en remonter le mur ; en 1912 nous avons continué en appliquant le même genre de réfection au couloir suivant, qui était encore plus délabré que le précédent. Malheureusement nous n'avons pas pu avoir toujours les mêmes ouvriers, déjà habitués à ce genre d'ouvrage auquel ils avaient pris goût. De ce fait les travaux se sont prolongés, interrompus aussi plus d'une fois par le mauvais temps, du 11 octobre au 7 novembre.

Conformément aux instructions données par le Comité, et sous le contrôle de M. Auguste Rosset, le mur méridional du couloir a été réparé sur une longueur de $13^{m}20$; aux deux extrémités il n'a été relevé que d'environ $0^{m}40$, tandis que le massif central, mieux conservé, atteint $1^{m}25$ de plus ; du côté

FOUILLES AUX PLANCHETTES

Propriété de M. Jules Doleyres-Bessat.

1912-1913

Croquis d'Aug. Rosset, commissaire-draîneur, Avenches.

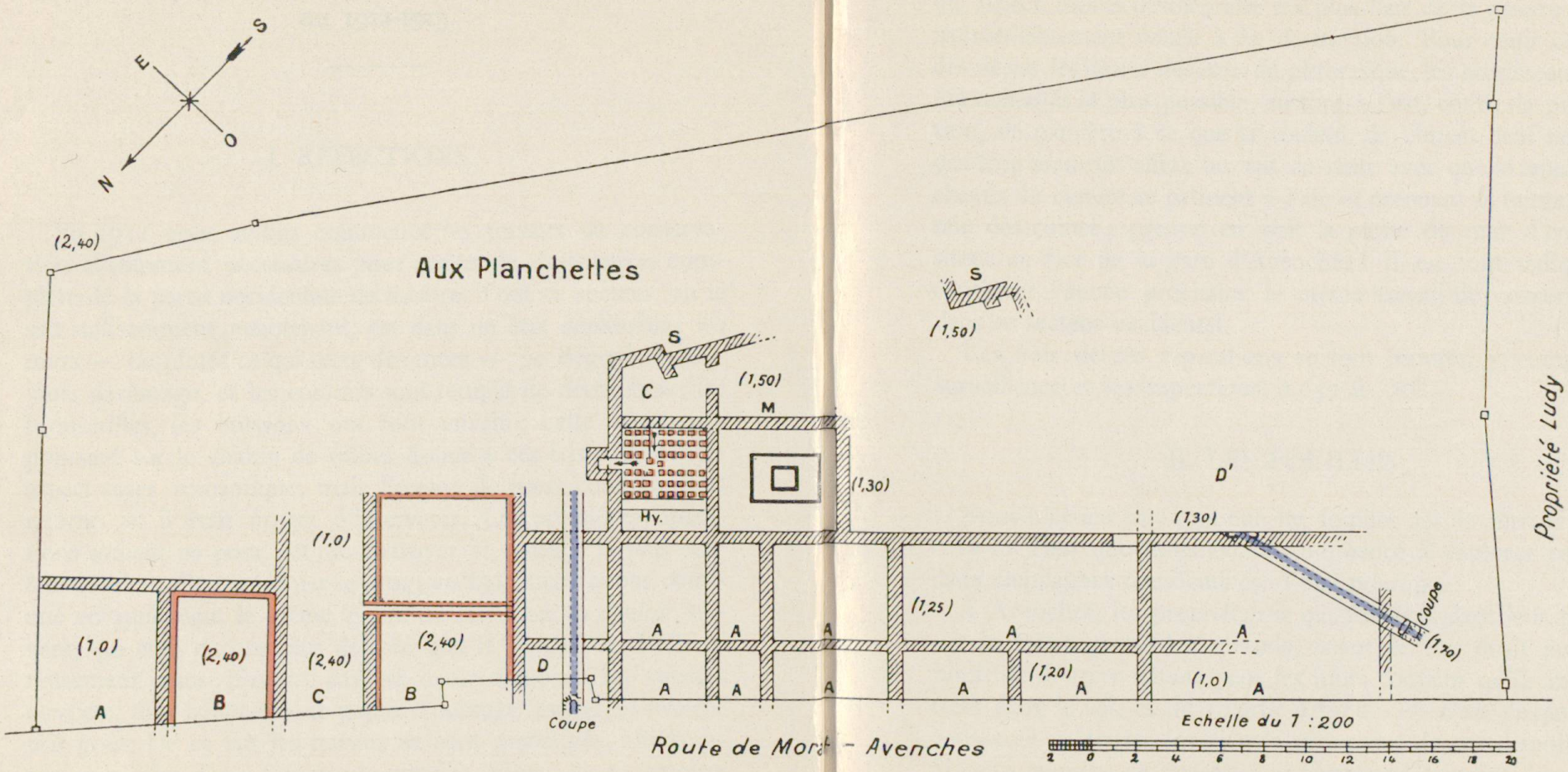

A Compartiments bétonnés, de destination incertaine.

B Deux fours à cuire les briques, tuiles, etc.

C Deux couloirs et places de service pour le chauffage.

D Passage avec aqueduc.

D' Probablement une cour, avec aqueduc.

Hy Hypocauste, avec fournaise montant contre une cheminée extérieure à base de molasse.

M Mosaïque transportée au Musée par les soins de l'Association Pro Aventico.

S Murs de soutènement du terrain naturel, avec contreforts.

(2,40) Chiffres indiquant les profondeurs.

nord il a été rhabillé par arrachement; du côté sud on a fait un parement neuf. Il a fallu aussi réparer le mur de la précinction à l'est, contre lequel le couloir vient aboutir. Les pierres employées pour ces maçonneries sont toutes des pierres anciennes provenant de nos fouilles.

Grâce à ces réfections, toute cette partie du théâtre a pris un aspect moins désolé; elle n'a plus l'air de la pauvre chose irrémédiablement vouée à la destruction. Pour tenir compte des désirs légitimes des amis du pittoresque, les arbrisseaux ont été ménagés le plus possible, surtout à l'est, contre la précinction, de manière à ce que la couleur du ciment neuf ne fasse pas trop mauvais effet; on sait du reste avec quelle rapidité les chapes de ciment se patinent à l'air et prennent la teinte générale des ruines; preuve en soit la partie du mur d'enceinte située en face de la gare d'Avenches! Il est tout indiqué de continuer l'année prochaine le même travail de conservation dans ce secteur occidental.

Les frais de ces réparations se sont montés, y compris la surveillance et les inspections, à 637 fr. 20.

II. LES FOUILLES

Nous n'avons pas continué les fouilles sur le terrain *Derrière la Tour* que nous avions commencé à explorer pendant deux campagnes consécutives. Voici pourquoi:

A Avenches, les propriétaires qui fouillent dans leur terrain ont la très regrettable habitude, usant de leur droit jusqu'au bout, de détruire entièrement les murs romains qu'ils rencontrent dans le sol, et de « sortir à fond » — c'est l'expression consacrée — toutes les pierres provenant de ces démolitions. Si cette manière de procéder se comprend du point de vue de l'agriculture, les archéologues ne sauraient lui donner d'autre nom que celui de vandalisme, quand même des plans exacts des maçonneries détruites auraient été levés chaque fois, ce qui certes n'a pas été toujours le cas. En dérogation avec l'usage local, l'Association *Pro Aventico* a pris l'habitude, d'accord avec les propriétaires du fonds, de conserver jusqu'à 1 mètre de

hauteur (au minimum) les murs qu'elle trouve dans ses fouilles. A cette profondeur, vu l'épaisseur de la couche de bonne terre, les murs ne peuvent ni nuire à la végétation. ni heurter le soc de la charrue, mais ils restent là pour attester la présence des constructions antiques. Les propriétaires des emplacements où fouille l'Association *Pro Aventico* se sont rangés à cette manière de faire, qui améliore déjà considérablement leurs terrains. Pendant deux ans nous avions fouillé *Derrière la Tour* dans ces conditions ; mais l'hiver dernier le propriétaire ayant exigé qu'on revînt à l'habitude locale de « sortir à fond », nous n'avons naturellement pas voulu consentir à prêter la main à cette œuvre de destruction et nous nons sommes adressés ailleurs. Espérons que le « maître de céans », avec lequel nous n'avons eu du reste que d'excellents rapports, reviendra un jour à de meilleurs sentiments.

Nous avons exploré pendant l'hiver 1912-13 un terrain appartenant à M. J. Doleyre-Bessat, au lieu dit *Les Planchettes*, à droite de la grande route Avenches-Faoug-Morat-Berne, non loin du mur d'enceinte, et au pied de la colline montant dans la direction de la Tornallaz. On pouvait croire ce terrain intact, et c'était aussi l'opinion de notre surveillant M. Rosset, qui pourtant connaît le sous-sol d'Avenches comme personne. Mais, à peine les travaux commencés, M. Rosset apprit que des fouilles avaient déjà été pratiquées à cet endroit; les pierres extraites vers 1850 avaient servi à la construction de la maison qui est aujourd'hui le Café Suisse, rue du Château. L'état du sol confirma ce renseignement; toutefois, on put bien vite constater que l'ouvrage avait été superficiel, et que l'emplacement n'avait pas été fouillé en entier, de sorte qu'on pouvait espérer un heureux résultat. Notre attente n'a pas été trompée. Il est vrai qu'au premier début des travaux rien d'intéressant n'a été découvert, comme c'est d'ailleurs presque toujours le cas; mais au bout de quelques jours déjà, notre persévérance a été récompensée. On a d'abord constaté, à $1^{m}20$ de profondeur, une rangée de six chambres dont les murs étaient en majeure partie détruits; le mur général de la façade au nord a dû notamment être démoli lors de l'établissement de la grande route, mais le plan-

cher bétonné de ces compartiments existe encore presque sur toute la ligne. L'étendue de ces locaux varie considérablement ; le premier — en venant de la ville — est de beaucoup le plus grand, mesurant 11 m. ; les suivants n'ont que $5^{m}30$, 5 m., 6 m., $2^{m}10$, 4 m. (Plan, AAA).

Derrière cette première rangée il s'en est trouvé une seconde à $1^{m}25$ de profondeur, le sol étant en pente, dont les compartiments ont exactement les mêmes dimensions de l'ouest à l'est, que ceux de la première, avec $4^{m}50$ du nord au sud. Notons cependant qu'ici il y a un compartiment de moins qu'à la première série, la seconde « chambre » ayant à elle seule autant de surface que les compartiments 2 et 3 de la première rangée en mesurent ensemble. Il est impossible de se prononcer sur la destination spéciale de ces locaux. Sous la première de ces salles passait une coulisse couverte qui, venant de la cour située derrière l'édifice, devait diriger les eaux de surface dans le grand aqueduc des Conches. On en a sorti des fragments de colonne en marbre.

Derrière les derniers de ces locaux étaient situées les deux salles présentant le plus d'intérêt. D'abord une grande chambre ($6^{m}23 \times 4^{m}35$) pavée, non plus en simple béton, mais en mosaïque. (Plan, M.) Le long des murs règne une bande ($1^{m}10$ à $1^{m}50$) de pierrettes blanches, irrégulières et sans dessin ; puis viennent trois rangs et demi de carrés placés de pointe, alternativement blancs et noirs ; enfin, au centre, un véritable tableau ($1^{m}16 \times 1^{m}04$) représentant des animaux sauvages. D'un côté c'est un lion qui poursuit un onagre ; du côté opposé un léopard sur le point d'atteindre un cerf. Entre les deux groupes d'animaux, sur les petits côtés du panneau, se dresse un palmier. Les figures sont placées de telle façon que le spectateur faisant le tour du panneau a toujours sous les yeux une image complète [1] ; donc les groupes d'animaux sont disposés dos à dos, et les palmiers couronne contre couronne. Si cette mosaïque n'est pas l'œuvre d'un artiste de grande habileté dans

[1] Cette disposition est fréquente sur les mosaïques. On la retrouve, entre autres, à la grande mosaïque découverte assez récemment aux bains d'Ostie, et représentant, noir sur blanc, Neptune entouré de monstres marins.

l'exécution, elle n'en est pas moins fort intéressante, vu que l'ouvrier qui l'a faite avait sous les yeux un très bon modèle. Les quatre bêtes sont excellentes de vie, d'allure ; elles sont admirablement lancées, et le mouvement violent qui les emporte est parfaitement observé. On connaît le goût des Gallo-Romains pour ce genre de sujets ; il se retrouve non seulement sur bon nombre de mosaïques, dans toutes les provinces de l'empire — une visite au musée d'Avenches suffira pour le constater — mais aussi sur les reliefs des vases en terre *sigillée* provenant d'Italie et surtout du Midi et du centre de la Gaule. Ces images rappelaient les scènes de l'amphithéâtre qui passionnaient les Romains et les peuples conquis chez lesquels ils avaient importé leurs goûts.

Evidemment les modèles que copiaient les ouvriers mosaïstes venaient de Rome, car il est peu probable que des bêtes exotiques comme les lions et les léopards, dont l'achat et le transport devaient coûter fort cher, aient été amenées dans les amphithéâtres de nos régions. Dans nos pays, en Gaule comme en Germanie, la bête la plus fréquemment exhibée dans les cirques était l'ours ; or, on remarquera que l'ours ne figure sur aucune des mosaïques représentant des combats ou des chasses, et existant encore aujourd'hui dans nos musées[1]; les artistes indigènes n'ont pas pu se décider à représenter l'animal qu'ils auraient pu étudier et observer *de visu ;* ils ont préféré reproduire constamment les modèles envoyés de la capitale, ce qui évidemment était bien plus facile pour eux. L'ours n'était-il pas d'ailleurs trop connu ? trop vulgaire ? Le lion ne faisait-il pas beaucoup plus d'*effet ?* En constatant une fois de plus le manque d'indépendance de nos mosaïstes, on appréciera d'autant plus le courage et l'originalité de l'artiste qui a conçu la mosaïque de Boscéaz, représentant le char de campagne indigène. Quel dommage que les sujets de cette espèce soient si rares !

[1] En revanche, parmi les animaux entourant Orphée, attirés par ses chants, on voit assez fréquemment des ours. Ainsi sur les mosaïques perdues d'Avenches, de Cheyres-Yvonand, etc. (Blanchet, *Etude sur la décoration des édifices de la Gaule Romaine*, p. 92, 103, 109; *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, p. 224.)

Le panneau central de la mosaïque des Planchettes, ainsi que plusieurs rangées de carrés, a été heureusement détaché du sol, opération toujours difficile et délicate, particulièrement peu aisée quand il faut l'exécuter à $1^{m}30$ de profondeur. Grâce au concours expérimenté et consciencieux de MM. Rosset et Francescoli, cette belle pièce a été transportée sans encombre au Musée, le 15 mars 1913. Elle y est aujourd'hui exposée, sous le hangar, comme elle doit être vue, c'est-à-dire horizontalement, sur le sol, et protégée par une barrière solide.

Le sous-sol du local à gauche de la salle à la mosaïque (Plan, Hy) est occupé par l'appareil de chauffage, établi à peu près sur le modèle ordinaire des hypocaustes, et pas trop mal conservé : au-dessus se trouvait probablement la chambre de bains qui ne manque guère dans une maison romaine quelque peu cossue ; elle devait être fort élégante. Les parois paraissent avoir été richement décorées de peintures sur fond blanc ; les débris, nombreux mais fort petits et trop hachés pour qu'il soit possible de reconstituer un ensemble, présentent des branches noires et jaunes, des feuillages verts, rouges, jaunes, des ronds noirs ou rouges cerclés de vert ; les couleurs sont encore très vives, et néanmoins harmonieuses.... Mais quelle destruction ! L'hypocauste présente une particularité ; adossée extérieurement à la paroi orientale se voit une cheminée dont la base, en molasse, plonge dans le fond du brasier par une forte pente. Le service du *praefurnium* de l'hypocauste se faisait par une petite cour (Plan, C) située à l'extrémité sud du bâtiment. Ajoutons que dans les décombres de l'hypocauste, qui formaient une couche épaisse, on a trouvé un fragment d'une bouche de chaleur en terre cuite, identique à celles qu'a fournies l'hypocauste de Prilaz exploré en 1908/1909 (Bulletin *Pro Aventico* X).

En continuant les travaux dans la direction de la route de Morat, nous avons rencontré, après une cour large d'environ 4 m. et traversée par un aqueduc (Plan, D), une construction dont les ruines portaient partout les traces d'un feu d'une violence extraordinaire. On a bien vite reconnu que c'étaient les restes d'un four (Plan, B) à cuire les briques, les tuiles, et peut-être aussi les poteries. Les murs, complètement calcinés, ainsi que le canal du brasier

étaient revêtus d'une « chemise » composée de briques ou de tuiles jointes les unes aux autres par de la terre glaise ; une partie de ce revêtement, naturellement fort dégradé, était encore en place. Le flanc sud de ce four s'appuie directement contre la pente de la colline ; de ce côté, on ne s'est pas donné la peine de maçonner un vrai mur ; le terrain a été tout simplement rhabillé de la même façon que les murs du four.

Il est à remarquer que le canal du brasier était creusé d'environ $0^{m}70$ en contre-bas du fond du four ; ce dernier étant déjà à $2^{m}40$, l'entrée du canal, située à l'est, se trouve être à plus de 3 m. de profondeur.

Ce premier four mesure tout près de 6 m. de largeur. A l'intérieur on a trouvé, mélangées aux débris de la « chemise », des couches de sable fin, brûlé, qui avait servi à recouvrir les fournées pendant la cuisson ; en outre une masse de poteries, réduites en miettes, deux morceaux de creusets à fondre les métaux, plusieurs monnaies abîmées par le feu.

Séparé par un passage (Plan, C) en rampe (largeur $3^{m}50$) un second four faisait suite ; ce four qui mesurait environ 4 m. n'a rien présenté de saillant. (Plan, B.) Il était, ainsi que le premier, revêtu à l'intérieur d'une « chemise » en briques.

La présence de ces fours prend toute son importance si l'on se rappelle que près de la maison du Russalet, à quelques pas en dehors du mur d'enceinte, se trouve un gisement de terre glaise, encore aujourd'hui particulièrement apprécié, nous dit M. Rosset, par les potiers de Morat qui en sont les propriétaires.

Le dernier local découvert, toujours dans la direction de Morat, était une chambre bétonnée (Plan, A), dont la majeure partie avait déjà été enlevée lors de la construction de la route de Berne.

Derrière (c'est-à-dire au sud) ce groupe de bâtiments régnait une vaste cour, dont l'étendue exacte n'a pas pu être constatée, les fouilles s'étant arrêtées là, sur le flanc de la colline ; on y a reconnu des murs de soutènement construits en une ligne en crémaillère avec contreforts. (Plan, S.)

C'est tout un ensemble considérable de bâtiments intéres-

sants qu'ont mises au jour les fouilles du dernier hiver ; on remarquera que le plan de 1905, publié dans la nouvelle édition du *Guide*, ne présente encore aucune construction romaine dans cette région des Planchettes. Peu à peu, bien lentement il est vrai, se complète ainsi notre connaissance du vieil Aventicum.

* * *

Si nous passons maintenant aux petits objets sortis du sol dans le courant de cette campagne, nous pourrons également reconnaître avec satisfaction que la saison 1912-1913 n'a pas été infructueuse.

Comme œuvre d'art, la mosaïque est seule de son espèce. Mais les monnaies ont été assez nombreuses et curieuses, bien que plusieurs pièces, trop oxydées ou détériorées par le feu, soient restées indéchiffrables.

Signalons les plus importantes. D'abord deux deniers d'argent, l'un de Géta (dont les pièces ne sont pas précisément fréquentes), l'autre d'Elagabale. Un grand bronze de Philippe l'Arabe, intéressant parce qu'il mentionne les jeux séculaires de l'an 248 ; en voici la légende :

IMPMIVL PHILIPPVS AVG.
℞. SECVLARES. Antilope SC ;

divers bronzes d'Hadrien, semblables à ceux que possède déjà le médailler (nos 115, 119) et d'Antonin le Pieux. La plus intéressante pour nous, vu qu'elle provient d'un empereur qui n'était pas encore représenté au musée d'Avenches, et qui du reste n'a qu'un règne de courte durée, est celle de Trébonien Gallus (251-254 après Jésus-Christ). La légende en est, au droit :

IMPCCVIBIVS TREBGALLVSPF AVG

c'est-à-dire Imperator Caesar Gaius Vibius Trebonianus Gallus pius felix Augustus ;

et au revers : VICTORIA AVG.

Comme curiosité nous relèverons une énorme dent de jeune

sanglier, que M. le professeur Blanc, de l'Université de Lausanne, a eu l'obligeance de déterminer.

Parmi les objets en métal nous trouvons une spatule en argent, une curette, une passoire et des anneaux en bronze ; un poinçon, des styles (quatorze !), des clefs, des fermetures en fer. Une bague de fiancé, ovale, en bronze, mérite une mention spéciale ; elle mesure 15 et 13 mm. et sur son chaton considérablement élargi elle porte la jolie inscription : *Dulcissime.* Le Musée possédait déjà une bague du même genre avec le mot *Dulcis ;* cette fois nous sommes au superlatif de la tendresse ! Les objets en os, tels que les boutons et les épingles, sont nombreux ; de même les poteries. Malheureusement, ces dernières ne sont que de tristes débris. Faisons une exception pour un charmant petit vase, en terre jaunâtre, sans la moindre cassure. Haut de 15 mm. à une seule anse et à large panse (37 mm.), il a une contenance d'environ trois quarts de litre. Il a été recueilli dans le coin d'une chambre, entre la paroi et une grosse pierre qui l'a protégé contre les chutes de décombres et conservé absolument intact. — Sur un fragment de coupe en terre noire on déchiffre, appliquées en pointillé, en barbotine blanche, les lettres R E F ce qui se complète évidemment en *utere felix,* souhait fréquemment exprimé sur les verres à boire. Ce genre de poteries provient de la Gaule méridionale ou centrale.

En fait de marques de potiers nous enregistrons : sur un bord de plat SABINI, nom déjà connu ; sur une anse CAHEL, (faut-il y voir le nom du peuple des Helvètes ??) ; puis S. F. E. ; enfin PATERNA (Paternus ?).

Tous ces objets ont naturellement été rejoindre la mosaïque au Musée.

Le coût total de ces fouilles intéressantes et, en somme, assez fructueuses, s'est élevé à 912 fr. 80.

Ajoutons en terminant que grâce à la bonne volonté du propriétaire du sol, M. J. Doleyre-Bessat, les négociations et les transactions, inévitables quand il s'agit de fouiller sur le terrain d'autrui, ont été grandement facilitées. C'est là un résultat agréable à constater.

WILLIAM CART.